

**FILIERE / METIER : DRH, RRH, collaborateurs RH****Objectifs**

Définir le plan d'actions de son entité en matière RH et de protection des données personnelles, identifier les obligations de l'employeur en matière de protection des données des collaborateurs

Compétences acquises

- Maîtrise des notions liées à la protection des données à caractère personnel des collaborateurs
- Identification des caractéristiques des principaux traitements de données à caractère personnel des collaborateurs en matière RH

Destinataires

Toute personne intervenant dans la gestion du personnel de son entité

Prérequis

Aucun

Pédagogie, méthodes et moyens

Sur la base de l'engagement personnel du participant à se concentrer sur les objectifs de la formation : exposés suivis de Q&R et de cas pratiques, échanges avec les participants

Supports de stage

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des exercices

Certificat de stage

Attestation de fin de stage

Evaluation

- **En fin de stage** : Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification

Aucun

Animateur

Avocat sénior disposant d'une expertise en la matière

Durée

7 heures

Modalités

En présentiel – Continu ou discontinu (deux demi-journées)

Lieu de stage : *nous consulter*

Prix HT du stage

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : Nous consulter

Délai d'entrée : Date de session

Date de stage :

- **Intra-entreprise** : *nous consulter*

Taille du groupe : *nous consulter*

Accès - Handicap

Consulter notre référent interne

Plan du stage**MODULE 1 – Introduction****Qu'est-ce que le RGPD ?**

- Les principaux objectifs
- Les impacts en France

Que retenir des apports du RGPD ?

- Suppression des formalités préalables
- Responsabilisation des acteurs
- Renforcement des droits des personnes concernées et reconnaissance de nouveaux droits
- Renforcement des obligations relatives à la sécurité des données
- Renforcement du pouvoir de sanction des autorités de contrôle

Quels enjeux les sanctions prononcées par la CNIL mettent-elles en exergue ?

- Enjeu d'image
- Enjeu de confiance
- Enjeu financier

MODULE 2 – Notions clés et acteurs

- Données à caractère personnel
- Catégories particulières de données
- Traitement de données à caractère personnel
- Responsable du traitement, sous-traitant, destinataires
- Personnes concernées

MODULE 3 – Principes de protection des données appliqués aux traitements RH

- Identification des principes et des conséquences pratiques en matière RH
- Information des personnes : étendue et modalités de réalisation
- Identification des droits des collaborateurs et modalités de gestion des demandes
- Réalisation d'analyse d'impact sur la protection des données (AIPD)

Evaluation des connaissances

- **En fin de stage** : Questionnaire d'évaluation de la formation

Pédagogie, méthodes et moyens : Mises en situation pratiques (simulations, étude de cas), Q&R, échanges avec les participants.